



Remboursement matériel défectueux

Par Ludovic38260

Bonjour, j'ai acheté un bain-marie sur Internet sur le site Resto Noble pour mon restaurant le 15 mai 2025. Il était défectueux ils ont procédé à un échange même problème. Un technicien est venu essayer de le réparer. Il n'a pas réussi. Ils ont récupéré leur matériel. j'ai vu avec le commercial qui m'a dit qu'il me ferai un remboursement mais ils font traîner les choses. À chaque fois ils me disent qu'ils vont me rembourser cette semaine et ils me font jamais le remboursement. Que puis-je faire ? Merci

Par hideo

Bonjour,
Il faut envoyer un recommandé AR de mise en demeure ,afin que le vendeur respectent ses engagements .
Ensuite vous pourriez faire une requête en injonction de faire ,gratuit et sans avocat.
Cordialement